AU CENTRE RÉGIONAL A ROUBAIX

La première pierre du Pavillon des Ardennes

A ÉTÉ POSÉE SAMEDI

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On sait que l'an prochain s'ouvrira à Lille l'Exposition du progrès social, dont l'objet sera de mettre en évidence devant le pays entier, les réalisations accomplies dans le domaine social par le Nord de la France.

Cette exposition comportera une annexe importante, le « Centre régional » qui — nous l'avons déja dit — sera érigé à Roubaix, sur les trente-deux hectares du parc Barbieux, dont le cadre verdoyant et les gracieux vallonnements ont retenu l'attention des organisateurs.

Nul site ne pouvait mieux convenir ni être plus seyant pour abriter pareille manifestation. Ne fut-il pas d'ailleurs déjà utilisé en 1911, pour la grande exposition de Roubaix ?

Notre ville abritera donc le « Centre régional » en 1939. La chose fut décidée en mai dernier et, peu après, on s'en souvient, les grandes lignes de l'installation furent élaborées au cours d'une réunion qui groupa tous les artisans de l'œuvre à entreprendre.

D'ores et déjà, les travaux sont menés grand train et, hier samedi, on a procédé à la pose solennelle de la première pierre du pavillon des Ardennes, prémices des constructions qui représenteront en cet endroit le folklore des quatorze départements qui constituent ce qu'il est convenu d'appeler le Nord de la France.

Cette cérémonie donna lieu à une manifestation qui amena à Roubaix de nombreuses personnalités.

UNE RÉCEPTION A LA MAIRIE

M. Edmond Pascal, préfet des Ardennes, présidait cette manifestation qui débuta vers 12 h. 30, par une réception à la mairie de Roubaix.

Parmi les invités, citons MM. Mahieu, sénateur du Nord, président de l'Exposition du Progrès social; Voirin, député-maire de Mohon; Bonneville, conseiller de préfecture, représentant M. le préfet du Nord; Couteaux, président de la commission permanente de l'exposition; Dompsin, adjoint au maire de Lille; Abd El Nour, maire de Bazeilles, président de l'Automobile-Club des Ardennes; Loux, conseiller général; Bonnod de la Marre, chef de cabinet du préfet des Ardennes; Rasson, président du Comité d'action économique du Nord et de l'Est; Riston, inspecteur général de la propagande; Broders, délégué général, et Franchomme, délégué adjoint à la propagande; Lepage, président de l'Union textile sédannaise; Hupner, inspecteur en chef des Ponts-et-Chaussées des Ardennes; Dehédin, directeur de l'Automobile-Club du Nord de la France; Lagrange, secrétaire administratif de l'Exposition; Capron, trésorier de l'Association des maires du Nord et de l'Est; le commandant Melin, président du sous-comité local des Ardennes, etc...

Allocution de M. Lebas, maire de Roubaix

M. J.-B. Lebas, maire de Roubaix, reçut ces différentes personnalités, entouré de MM. Kléber Sory, président du Centre régional, et Sadi Lebrun, secrétaire général.

M. Lebas présenta la maquette du « Centre », souhaita la bienvenue à ses invités, puis félicita tous les collaborateurs de cette entreprise « qui fera connaître aux visiteurs toute la vitalité et la prospérité, en un mot le patrimoine d'industries et d'œuvres sociales que possède le Nord de la France. »

Après lui, M. Pascal, préfet des Ardennes, parla avec chaleur de ces régions du Nord « où tout est refusé à la nonchalance, où seul compte la valeur de l'effort... »

M. Mahieu, sénateur du Nord, président de l'exposition du Progrès social, parla aussi de notre région « où, du Rhin à la mer du Nord, chacun apprécie la qualité du travail et de l'énergie »; puis M. Bonneville, conseiller de préfecture, apporta le salut de l'autorité préfectorale. On vida ensuite une coupe à la prospérité du futur Centre régional.

Ces différentes personnalités se réunirent vers 13 h. 30 au Grand Hôtel où un déjeuner intime fut servi. Au dessert, M. Voirin, député des Ardennes, prit la parole, ainsi que M. Lebas; ces deux orateurs définirent les buts visés par le Centre régional qui aura pour tâche de montrer au monde la renaissance de quatorze départements dévastés par une guerre effroyable.

LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

« Nous voulons montrer ce que nous avons fait », dit M. Mahieu

Vers 16 h., la caravane arriva avenue Le Nôtre, au parc Barbieux où, en bordure de la piste cavalière, se dressera le pavillon des Ardennes, au milieu des sapins, ainsi qu'il se doit.

Devant de nombreux curieux, M. Edmond Pascal, préfet des Ardennes, procéda à la pose symbolique de la première pierre de ce pavillon, puis les personnalités se retrouvèrent à « La Laiterie » où, devant le plan détaillé du Centre régional, M. Mahieu exalta la beauté du travail sous toutes ses formes.

— Nous voulons, dit-il, montrer au monde ce que nous avons fait dans ces régions du Nord si souvent envahies. Et cette manifestation d'union, dans un pays où retentit longuement le fracas des armes, arrivera justement au moment où en certains endroits on spécule sur des divisions apparentes... »

M. le préfet des Ardennes donna une idée du pavillon dont il vient de poser la première pierre, « un assemblage de troncs grossièrement équarris à qui le département du Nord prêtera sa toile de fond », puis M. Bonneville rendit un vibrant hommage aux artisans de l'œuvre.

M. Alfred Agache, urbaniste en chef du Centre régional, en une conférence remarquablement détaillée, promena son auditoire à travers ce vaste et moderne palais des « mille et une nuits » que sera l'exposition roubaisienne.

Une lettre ouverte de la Confédération française des professions à M. Edouard Daladier en faveur de l'organisation professionnelle

M. Joseph Zamansky, président de l'organisation catholique patronale : La Confédération française des professions vient d'adresser à M. Daladier, président du Conseil, la lettre suivante :

« Dans votre discours radiodiffusé du mercredi 30 novembre, après avoir constaté les heureux résultats de la fermeté du gouvernement, vous avez tout de suite pensé au lendemain. Vous avez prononcé des paroles qui nous touchent tout particulièrement : « Le gouvernement saura organiser les collaborations fécondes entre les ouvriers et les patrons dans un esprit de compréhension mutuelle et dans le respect de nos lois. »

» La Confédération des chefs d'entreprise catholique que j'ai l'honneur de présider et dont toute l'action passée fut de promouvoir une telle collaboration, se réjouissant de la perspective que vous offrez aux divers éléments de la production, vous demande de vouloir bien prendre en considération les vues qu'elle vous soumet.

» Elle pense que l'œuvre de collaboration déjà entreprise avec les conventions collectives doit être poursuivie dans la même direction. Si les commissions mixtes, issues des syndicats professionnels, et qui ont été nécessaires à la discussion et à la signature de ces contrats devenaient permanentes, sous une forme à déterminer, et si leur compétence était étendue aux institutions d'ordre professionnel, telles que la conciliation, l'apprentissage, la prévoyance, on verrait peu à peu se former cette autorité professionnelle qui substituerait l'organisation à la lutte et l'ordre au désordre.

» aPr ailleurs, le progrès social est intimement lié au développement de la prospérité des entreprises et des professions. Aussi la profession doit-elle être organisée économiquement, en même temps que socialement. Nous sommes, en effet, de ceux qui pensent qu'un développement harmonieux de la production et le rétablissement d'un marché sain ne peuvent être obtenus que par une judicieuse organisation économique.

» Nous demandons, en conséquence, à votre gouvernement de provoquer un progrès décisif de l'organisation professionnelle par une législation qui dotera les professions des moyens de s'organiser. Nous nous engageons, pour notre part, à vous présenter à ce sujet, des propositions concrètes.

» Nous vous prions de compléter cette mesure par un statut des accords professionnels, lequel, d'ailleurs, avait commencé d'être étudié et avait même obtenu un vote favorable de la Chambre. Les producteurs ont besoin que l'idée en soit sans délai reprise et réalisée.

» Deux textes législatifs seraient donc indispensables, mais suffisants, pour donner à ces coopérations si désirées l'élan nécessaire, laissant ensuite les professions s'organiser librement et suivant leur génie propre. L'Etat aurait fait son devoir. A nous ensuite, professionnels, de faire le nôtre.

» C'est dans un grand sentiment d'espoir, né des paroles que vous avez adressées au pays que nous vous prions.

Monsieur le Président du Conseil, d'agréer l'expression de notre haute considération. »

DRAME DU BRACONNAGE

UN CULTIVATEUR FRANÇAIS EST ASSASSINÉ A BOUSIGNIES-SUR-ROC près de Solre-le-Château

Un braconnier belge, soupçonné d'avoir commis ce meurtre par vengeance, est arrêté, mais il nie.

Vendredi, vers 16 heures, Germain Price, 30 ans, de Leval-Sotteville (Belgique) bien connu des services de surveillance, était surpris en train de braconner par un gendarme belge, qui lui dressait procès-verbal.

Price crut qu'il avait été dénoncé par un cultivateur français de Bousignies-sur-Roc, M. Maurice Bonnot, 27 ans, marié et père de famille, et il aurait résolu de se venger.

Il proposa une partie de braconnage à M. Bonnot. Ce dernier refusa, mais consentit à accompagner son ami jusqu'à la frontière belge.

Quelques minutes après leur départ, Price revenait à la maison de Bonnot pour annoncer que celui-ci venait de se blesser grièvement en manipulant son fusil.

La victime devait expirer peu après. L'examen médical révéla qu'elle portait sous l'omopolate droite la trace d'un coup de fusil tiré à bout portant. Il ne s'agissait donc pas d'un accident.

Price, arrêté chez lui par la gendarmerie belge, se déclara innocent et nie même être venu à Bousignies-sur-Roc, en dépit de plusieurs témoignages.

Sujet belge, arrêté en Belgique, Price sera jugé par la justice royale.

AUX ANCIENS DU 16me B.C.P.

Quelques anciens combattants décidés à créer une Amicale autonome du 16e B.C.P., adressent un pressant appel à tous les chasseurs, caporaux, sous-officiers et officiers des anciennes garnisons de Lille et Conflans-Jarny, éparpillés dans le Nord de la France, en vue de constituer un rapprochement entre « frères d'armes ».

Ils prient les anciens du 16e de la région de Lille, de Roubaix-Tourcoing, des Flandres et d'ailleurs, de bien vouloir se faire connaître, dès que possible, aux dévoués organisateurs dont les noms suivent: M. l'abbé Jean Omes, sergent (1re, 2e et 6e compagnies), au Mouton-Blanc, à Condé-sur-Escaut; Georges Bodelle, sergent-fourrier (5e), 28, avenue Lenôtre, Lambersart; Boyer, caporal (5e), 63, rue Alphonse-Mercier, à Lille; Ernest Castelain, 75, rue de Menin, à Tourcoing (Ce de mitrailleuses); Fénelon Lefebvre, 100bis, rue Royale, à Lille (6e compagnie).

Une réunion constitutive sera organisée dès la réception d'un nombre suffisant d'adhésions.

LA PROMOTION DU MÉRITE AGRICOLE

Paris, 10 décembre. — Le ministre de l'Agriculture fait connaître qu'en raison du travail de préparation de la promotion de janvier du Mérite agricole, il ne sera plus procédé à l'examen des candidatures posées après le 15 décembre.

LES ÉLECTIONS à la Chambre des métiers du Nord

Un appel de l'Union des Artisans de la région du Nord

L'Union des artisans de la région du Nord nous communique, avec prière d'insérer :

L'Union des artisans de la région du Nord (U.A.R.N.), la plus forte organisation artisanale du département (9.000 membres) adresse l'appel suivant à tous les artisans électeurs à la Chambre des métiers de Lille :

Vous aurez à élire aujourd'hui vos représentants à la Chambre des métiers, vous devez choisir, bien choisir entre les candidats qui vous sont proposés.

Afin de vous faciliter ce choix l'U.A.R.N. vous invite à méditer les réflexions suivantes :

1° La Chambre des métiers est un établissement public chargé de défendre les intérêts professionnels de tous les artisans.

L'U.A.R.N., avec ses 14 Chambres artisanales qui travaillent à l'élaboration de la charte professionnelle de l'artisanat, est particulièrement apte à présenter des candidats qualifiés à la Chambre des métiers.

2° La Chambre des métiers, pendant ces trois prochaines années, aura à appliquer la loi sur l'organisation de l'apprentissage dans les entreprises artisanales. L'U.A.R.N. a participé il y a un an à l'élaboration du règlement de l'apprentissage pour les artisans du Nord.

Dernièrement, elle a créé un centre artisanal d'orientation professionnelle.

Ses candidats seront bien préparés à la tâche que les attend.

3° La Chambre des métiers doit défendre tous les artisans du Nord. L'U.A.R.N., organisation départementale, divisée en unions locales, sections et correspondants locaux, connaît parfaitement la situation des artisans du Nord et saura en toutes circonstances les défendre efficacement à la Chambre des métiers.

Tous ces arguments de bon sens vous invitent donc à voter pour les candidats de l'U.A.R.N si vous vous rappelez que l'U.A.R.N. est la seule organisation qui a réussi à créer 20 services en faveur des artisans, à débrouiller 25.000 affaires artisanales pendant la seule année 1938; vous aurez compris que votre devoir est de voter et de faire votre dans votre catégorie pour les candidats de l'U.A.R.N. :

Leur unique désir est de bien vous servir.

Liste de l'Union des artisans de la région du Nord (U.A.R.N.) :

ARTISANS-MAITRES

2e catégorie. — Louis Boda, peintre à Cambrai; Edmond Bacouë, menuisier à Bruay-sur-Escaut.

3e catégorie. — Etienne Crépin, charron à Bierne, par Bergues; Eugène Malbranque, ébéniste à Haubourdin.

4e catégorie. — Edouard Delvallée, maréchal-Ferrant, à Quarouble; Jean-Marie Foulon, horloger, à Lille.

5e catégorie. — Mlle Raymonde Verstraete, couturière à Lille; Clément Gielen, tailleur à Hellemmes.

6e catégorie. — André Moison, cordonnier à Lille; Emile Béghin, photographe à Steenwerck.

Compagnes et compagnons feront leur devoir en votant pour les candidats de l'Union des compagnons du Nord

On nous prie d'insérer:

L'Union des Compagnons du Nord invite instamment les compagnons et les compagnes, électeurs et électrices à la Chambre des métiers du Nord à faire leur devoir en participant aujourd'hui entre 10 h. et 16 h. aux élections de la Chambre des métiers.

Nul ne saurait se soustraire à cette impérieuse obligation, les élections professionnelles étant d'une grande importance au point de vue corporatif.

En votant aux élections de la Chambre des métiers les compagnons et les compagnes défendront directement leur métier, garne-pain de leur famille.

L'Union des Compagnons du Nord espère que compagnes et compagnons comprendront leur devoir, qu'ils voteront et feront voter pour ses candidats dont ils ont pu apprécier le programme et l'activité.

2me **catégorie.** — Jean Dumazy, ouvrier maçon.

3me **catégorie.** — Gaston Bonte, ouvrier ébéniste; Jean Boursette, ouvrier ébéniste.

4me **catégorie.** — Pierre Dupré, ouvrier mécanicien.

5me **catégorie.** — Geneviève Duquenoy, ouvrière en bonneterie.

6me **catégorie.** — Edmond Aelbrecht, ouvrier typographe.

Un appel de la Fédération des artisans

La Fédération des Artisans, 116, rue de l'Hôpital-Militaire nous communique, avec prière d'insérer, un appel dont voici les principaux passages:

De nombreux artisans des villages des environs de Lille et des Flandres, nous écrivent pour nous faire savoir, qu'un groupement artisanal a fait opérer par certains de ses démarcheurs le ramassage des enveloppes en vue du vote par correspondance pour les élections à la Chambre de métiers du Nord.

La Fédération des Artisans invite les artisans ayant voté par correspondance et ayant remis leur enveloppe à ces démarcheurs à voter de nouveau aujourd'hui.

Cette action aura pour but de faire annuler les votes par correspondance.

Votez tous, aujourd'hui dimanche, pour un artisanat libre et indépendant, sans attache politique ou confessionnelle et pour les candidats suivants:

1re **catégorie.** — Artisan maître: MM. Rene Debarville, maître charcutier; Raymond Dislaire, maître pâtissier. — Artisan compagnon: M. Auguste Weber.

2me **catégorie.** — Artisan maître: MM. Oscar Dumont, maître menuisier; Georges Boutry, maître zingueur. — Artisan compagnon: M. Abel Gautier.

3me **catégorie.** — Artisan maître: MM. Edmond Labitte, réparateur parapluies; Désiré Titillon, maître ébéniste. — Artisan compagnon: M. Henri Vergin.

4me **catégorie.** — Artisan maître: MM. Victor Symoens et Maurice Ameloot. — Artisan compagnon: M. Fernand Buret.

5me **catégorie.** — Artisan maître: M. Gabriel Dellys, maître tailleur; Mme Cécile, maître modiste.

6me **catégorie.** — Artisan maître: MM. Pierre Doutreligne, maître créateur de modèle; Paul Iterbèke, maître cordonnier. — Artisan compagnon: M. Louis Vanoutrive.

CROISADE EUCHARISTIQUE

Le Père Vialar, de la direction nationale de l'Apostolat de la prière à Toulouse, convoque tous les croisés des paroisses:

A Tourcoing: le jeudi 15 décembre: à 13 h. 45, au patronage Sainte-Anne, rue du Brun-Pain; à 14 h. 30, à l'église du Sacré-Cœur.

A Roubaix: le jeudi 22 décembre: à 14 h. à la Maison Saint-Louis (paroisse Saint-Sépulcre), 71, rue Descartes; à 15 h., à l'église Saint-Rédempteur.

Programme général de ces réunions: bénédiction du Saint-Sacrement; réunion dialoguée; film « Juanito », croisé d'Espagne.

Chaque séance durera 2 h. 30. Il sera demandé 0 fr. 50 par enfant à l'entrée de la salle.

Les groupes voudront bien s'en référer aux convocations individuelles reçues pour le choix des paroisses. Ils sont instamment priés de faire connaître le plus tôt possible le nombre des croisés qui répondront à cet appel (en spécifiant: garçons ou filles) dans les différents secrétariats: Tourcoing, 91, rue d'Austerlitz; Roubaix, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir.

Une Wattrelosienne est grièvement blessée par une auto, à Lens

Samedi, route d'Arras, à Lens, Mme Vve Boudry, 48 ans, domiciliée 336, rue Faidherbe, à Wattrelos, a été renversée par une automobile. Elle fut transportée à l'hôpital de Lens où l'on constata une fracture des deux jambes.

Un cyclone sur Sydney

Sydney, 10 décembre. — Un cyclone d'une grande violence a balayé Sydney, vendredi soir. Nombre de bateaux ont été jetés à la côte. Un train et un tramway ont été poussés hors des rails par le vent.

On ignore encore s'il y a des victimes, mais les dégâts sont déjà évalués à plusieurs millions de francs.

La douzième exposition annuelle des Eleveurs wervicquois

Hier samedi, s'est ouverte en la salle « Jeanne d'Arc », à Wervicq-Sud, la XIIe exposition annuelle d'aviculture organisée par l'excellente société locale « Les Eleveurs wervicquois ».

Filiale des Aviculteurs du Nord de la

BLEU DE BRUGES
qui a remporté un premier prix

France, cette société a pour but d'encourager et d'améliorer l'élevage local. C'est ainsi que, chaque année, plusieurs centaines de sujets sont rassemblés dans cette intéressante exposition. On y remarque des oiseaux de parc et de faisanderie, des volailles superbes de toutes races, des pigeons voyageurs et de fantaisie et surtout de magnifiques lapins: géants des Flandres, argentés de Champagne, blanc de Bouscat, de Vendée, béliers français, etc..

Le jury s'employa activement de 10 h. à 13 h. pour départager les nombreux

LAPIN BLANC VENDÉE
qui a obtenu le prix d'excellence

concurrents. Il était composé de MM. E. Desreumaux, président du Club français du géant des Flandres, président de la Basse-cour familiale de Roubaix, membre du jury des Aviculteurs du Nord de la France; Jacques Danchin, vice-président du Club de colombiculture; J. Roussel, président de la Basse-cour familiale de Lille; Victor Lambrecht, trieur de pigeons voyageurs, juge colombophile à Armentières; Mme F. Legros, commissaire à l'Exposition internationale de Lille; M. Fernand Legros, juge avicole.

Après les opérations de classement et d'établissement du palmarès, dont nous publions un extrait plus loin, un déjeuner intime rassembla les juges et les membres de la commission organisatrice sous la présidence de M. Robert Vanrullen, maire de Wervicq et conseiller d'arrondissement.

L'après-midi, à 15 h. 30, à l'occasion de l'ouverture officielle de l'exposition, un vin d'honneur fut offert aux membres de la société et M. Robert Vanrullen se fit un plaisir de féliciter chaleureusement ses amis les Eleveurs wervicquois, du succès obtenu par leur douzième exposition annuelle.

LE PALMARES

Grand prix d'honneur et d'excellence de l'exposition 1938, réservé au plus beau sujet ou groupe de l'exposition, au n° 31 : poule combattant de Liège, à M. Hollebecque Roger, rue de l'Industrie, Wervicq-Sud.

Prix d'excellence. — Lapins : n° 97, mâle jeune blanc de Vendée, à M. Cael Daniel, rue des Frères Hollebecque, à Wervicq-Sud.

Pigeons (race de produit) : n° 148, mondain mâle adulte, bleu barré, à M. Flipot Jean, 428, rue du Sapin-Vert, Wattrelos.

Pigeons voyageurs : n° 179, mâle adulte bleu, à M. Verre Henri, rue du Moulin 15, à Comines (Nord).

Prix d'honneur. — Volailles : n° 24: Sussex herminé, coquelet, à M. P. Deschamps. — n° 33: coquelet combattant du Nord, à M. Logie Cam.

Palmipèdes : n° 37: trio de barbaries adultes, à M. Delva Louis.

Lapins : n° 74: Géant des Flandres gris femelle jeune, à M. Deplerre Cyrille. — n° 96: Blanc de Bouscat, femelle jeune à M. J. Dujardin. — n° 105: blanc de Vendée, femelle jeune, à M. Calvet Arthur. — N° 110: Zibeline mâle jeune, à M. Delbecque-Vanhove.

Pigeons de produit : n° 142: Cauchois (jeune à bavette), à M. Flipo Jean.

Pigeons de fantaisie : n° 163: boulant anglais, à M. Pouillié Louis.

Pigeons voyageurs : n° 177, mâle adulte noir écaillé, à M. Logie Cam. — N° 184 mâle jeune mosaïque, à M. Bouillet Georges.

L'exposition des éleveurs wervicquois restera ouverte au public durant toute la journée de ce dimanche 11 décembre.

L'ÉCHANGE DES BONS 5 0/0 1934

Paris, 10 décembre. — Le décret relatif à l'échange des bons 5 % 1934, venant à échéance le 5 janvier prochain contre des bons du Trésor à un an d'échéance, que le « Journal Officiel » a publié samedi, stipule que pourront être échangés les bons 5 % déposés en vue de leur remboursement aux caisses des comptables du Trésor avant le 5 septembre 1938.

La valeur de reprise des bons 1934 est fixée à leur valeur nominale de remboursement au 5 janvier 1939. Les intérêts calculés au taux en vigueur pour les bons à un an au moment où se fera l'opération d'échange seront payés d'avance.

CARNET

Naissances

— M. et Mme **E. Wibaux-Rousseau** sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille, **Jacqueline**.

Le 2 décembre 1938.

102, Boul. d'Armentières, Roubaix. 3d

— M. et Mme **Dupret-Destailleurs** sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils, **Jean-Claude**.

Mouvaux, le 2 décembre 1938.

70, rue Mirabeau.

Cet avis tient lieu de faire-part. 80d

Fiançailles

— M. **Gaston Vanackère-Grau** est heureux de vous annoncer les fiançailles de sa fille, **Marguerite-Marie**, avec M. **Julien Acquette**.

Halluin, 11 décembre 1938.

135, rue de Lille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme **Acquette-Toulemonde** sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur fils, **Julien**, avec Mlle **Marguerite-Marie Vanackère**.

Halluin, le 11 décembre 1938.

Chemin des Meurins.

Cet avis tient lieu de faire-part. 76d

Roubaix

Aujourd'hui, dimanche 11 décembre :

Aujourd'hui : saint Damase ; demain : sainte Constance.

Soleil : Lever 7 h. 35 ; coucher 15 h. 52.

Lune : Dernier quartier le 14.

Prévisions météorologiques pour la journée du 11 décembre (région Nord) : Pluies intermittentes ; faibles éclaircies passagères; vent d'entre Sud et Sud-Est modéré à assez fort. Minimum de température stationnaire ou en faible baisse sur la veille.

Médecins de garde (à n'appeler qu'en l'absence du médecin traitant : Docteur Moulin, 72, rue de Maubeuge (Tél. 311.34) ; Docteur Richir, 27, rue Parmentier (Tél. 336.03).

Pharmaciens de garde : pharmaciens de service du samedi soir au lundi à 13 h. : M. Torck, 2, place de la Fraternité et Mlle Vitasse, 126, rue de l'Epeule.

Sapeurs-pompiers : numéro d'appel pour les incendies : 322.33.

Bibliothèque pour tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir : de 10 h. 30 à 12 h.

Œuvre de Saint-François-Régis, rue Richard-Lenoir : de 10 h. à 12 h.

Musée de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : de 10 à 13 h.

Musée Weerts (Hôtel de Ville) : de 10 h. à 13 h.

Union des sociétés de secours mutuels : à 9 h. 45, assemblée générale, au café de la Rotonde.

Cercle sténographique roubaisien : à 10 h., ouverture des conférence à l'école Turgot, 76, rue du Collège.

Amicale du personnel des hospices : à 11 h., assemblée générale Foyer des Mutilés, rue de l'Espérance.

Anciens élèves de l'Institution N.-D. des Victoires : Assemblée générale à 11 h. 30.

Quartier du Centre : Cortège de Saint-Nicolas à 15 heures.

Amicale des Anciens militaires belges : Fête de saint Nicolas, à 15 h., salle du Tilleul, rue du Docteur-Coubronne.

LA SAINTE-CECILE :

11 h. : **Eglise N.-D. de Lourdes :** Chorale.

11 h. 30 : **Eglise Saint-Jean-Baptiste :** Harmonie du Moulin.

11 h. 30 : **Eglise Notre-Dame :** Association symphonique Peers.

11 h. 30 : **Eglise Saint-Joseph :** Cercle symphonique de l'Union des Mutilés.

12 h. : **Eglise Sainte-Elisabeth :** Grande-Fanfare.

12 h. : **Eglise Saint-Martin :** Mélomanes roubaisiens.

Le musée de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles s'enrichit de plusieurs œuvres

Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs les enrichissements dont vient de bénéficier le musée annexe à l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles de Roubaix et qui ne manqueront pas d'attirer l'attention des visiteurs.

A la suite des démarches de M. Chaleye, Mme R. Mottez, de Saint-Raphaël (Var), a fait don à notre musée de deux tableaux de son beau-père, Victor-Louis Mottez, peintre lillois, ancien élève d'Ingres et de Picot : « Xeusis choisissant ses modèles », réplique du tableau exécuté par ce peintre pour le duc d'Aumale et qui figure au château de Chantilly, et « Portrait de Madame Hebert ».

D'autre part, il a été procédé à l'acquisition de deux œuvres d'artistes régionaux dont elles reflètent nettement le talent et les tendances : une peinture de M. Louis Bayens : « Un coin d'Audenaerde », et une aquarelle de M. Jules Joets : « L'Eglise de Salperwick ».

T.S.F. ET PUBLICITÉ

L'exagération est un procédé publicitaire qui ne convient pas à une Maison qui a près de cinquante années d'existence (...un record pour l'électricité!) Nos 3.000 clients de T.S.F. savent bien que nous tenons toujours ce que nous promettons. Ils savent bien que nous n'exagérons rien quand nous affirmons que les nouveaux Postes Ducretet-Thomson sont des appareils dont la supériorité technique et musicale est indiscutable. Ils savent que le client qui vient chez nous en confiance sera servi en confiance et nous gardera sa confiance.

A une époque où les procédés de certains concurrents jettent le discrédit sur la corporation, cela valait la peine d'être dit.

Nous rappelons que les démonstrations sont gratuites, soit que vous passiez à notre magasin (83 Grande-Rue) pour demander un essai à votre domicile, soit que vous vous arrêtiez à notre auditorium (20, rue Pauvrée) pour faire des comparaisons entre les six modèles de 1.195 fr. à 8.200 fr.

DECOULANGE ET JULLIEN.

A propos du nouveau sectionnement sur la ligne du tramway H

Le nouveau sectionnement des tarifs établi par la Compagnie l'E.L.R.T. sur la ligne de tramway « H », en même temps qu'un nouvel horaire, est entré en vigueur hier samedi.

On sait que ce sectionnement est établi à la place Faidherbe. L'ancien s'arrêtait gare du Pile.

Cette mesure a soulevé des protestations parmi les voyageurs empruntant régulièrement cette ligne.

Des lecteurs nous font part de leurs remarques: « Il y a quelques mois, nous écrit-on, on a établi un nouveau sectionnement sur la ligne « C », place de la Fraternité au lieu de la Justice; mais le tramway « H » emprunte la même voie que le « C » jusqu'au boulevard de Belfort. Or, il y a une bien plus grande distance de l'entrée du boulevard de Belfort à la Fraternité qu'à la place Faidherbe (environ 1.200 mètres contre 470). Prolonger la section jusqu'à la rue Molière n'aurait donc rien d'exagéré.

» La grande majorité des habitués du tramway « H » est constituée d'ouvriers et d'employés travaillant à proximité de cette rue. Et, de ce fait, si l'on voit bien le but de l'E.L.R.T., on ne comprend pas que l'administration municipale ait donné son autorisation, car tous ces ouvriers auront à acquitter le prix d'une section supplémentaire. »

LUSTRES MODERNES

bronze massif, à partir de 220 fr. Decoulange et Jullien, 83, Grande-Rue. 41785d

A l'Union féminine civique et sociale

Une conférence sur la grandeur de la maternité

C'est demain lundi 12 décembre, à 15 h. rue de Lille, 45, à Roubaix, qu'aura lieu la conférence mensuelle de l'U.F.C.S.

M. l'abbé Decleroq, aumônier fédéral de la J.O.C.F. de Lille, traitera le sujet suivant: « La grandeur de la maternité ».

L'Union féminine invite cordialement ses adhérentes et toutes celles qui le désirent, à assister à cette conférence.

LUSTRERIE

200 modèles depuis 120 fr. jusqu'à 2.000 fr. Decoulange et Jullien, 83, Grande-Rue. 6d

La lutte antituberculeuse est commencée à Roubaix

Afin d'intensifier la vente du timbre antituberculeux et pour donner toutes facilités d'achat aux automobilistes, voituriers et commerçants, le Comité roubaisien a décidé de déposer des vignettes dans les postes de police et dans les bureaux d'octroi.

Ces vignettes sont mises en vente aux prix de 5, 10, 20 et 50 francs.

Il ne fait aucun doute que chaque commerçant voudra avoir une vignette à son étalage et que MM. les automobilistes ne manqueront pas, de leur côté, d'en coller à leur pare-brise.

D'autre part, signalons que le Comité roubaisien a reçu de l'Association des professeurs du Conservatoire de Roubaix, une somme de 238 fr. 20, produit d'une quête effectuée au profit du timbre antituberculeux, le lundi 5 décembre, au cours d'un concert.

La Banque de France, de son côté (succursale de Roubaix) a versé 50 fr. à titre de don.

Un Roubaisien à l'honneur

Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen, M. Jules Leclercq, ancien lieutenant au 243e d'infanterie, actuellement receveur buraliste à Maisons-Laffitte, vient de recevoir la croix d'officier de la Légion d'honneur, pour sa brillante conduite pendant la grande guerre.

Blessé grièvement à Hébuterne en 1915, le courageux officier a été amputé de la jambe.

M. André Magre, secrétaire général de la présidence de la République, grand officier de la Légion d'honneur, a bien voulu le recevoir à l'Elysée, et lui a remis les insignes de son grade en le félicitant pour son courage et son dévouement.

Ajoutons que le frère du nouveau décoré, Julien Leclercq, a été tué en 1915, lors d'une offensive dans laquelle il s'était particulièrement distingué.

Nous adressons au nouveau promu nos sincères félicitations.

Hier samedi, a été tirée la tombola annuelle des Tramways

Les fêtes annuelles organisées par la Mutuelle des agents de la Compagnie E.-L.-R.-T. s'est terminée hier samedi, à la « Maison des Tramways » par une matinée théâtrale organisée avec le concours de la troupe « Rucart et Bertal » qui interpréta, devant une nombreuse assistance, une revue trépidante à souhait « Cocktail 38 ».

A l'issue de la représentation fut tirée, sous le contrôle de Me Gaillart, officier ministériel, la grande tombola des tramways, organisée au profit de la colonie de vacances à Bray-Dunes de la Mutuelle des agents de l'E.L.R.T.

Voici les résultats de cette tombola :

L	Séries	Numéros	Lots	Séries	Numéros
1	C	15720	8	C	6170
2	C	6491	9	H	7843
3	D	5144	10	F	12112
4	C	3121	11	F	3510
5	D	9981	12	A	11512
6	D	1823	13	H	11754
7	E	3374	14	G	12..0
			15	F	18421

Les numéros suivants gagnent dans toutes les séries :

du	16me	au	23me	lot :	9753
du	24me	au	31me	lot :	10203
du	32me	au	39me	lot :	11723
du	40me	au	47me	lot :	3810
du	48me	au	55me	lot :	831
du	56me	au	63me	lot :	11542
du	64me	au	71me	lot :	13642
du	72me	au	79me	lot :	16033
du	80me	au	87me	lot :	18872
du	88me	au	95me	lot :	12142
du	96me	au	103me	lot :	3904
du	104me	au	111me	lot :	9530
du	112me	au	119me	lot :	18474
du	120me	au	127me	lot :	3333
du	128me	au	135me	lot :	312
du	136me	au	143me	lot :	13143
du	144me	au	151me	lot :	1980

Les primes sont à réclamer à la « Maison des tramways, 3, boulevard de Strasbourg, à partir du samedi 17, de 15 h. à 18 h. Tous les autres jours, de 17 h. à 18 h. 30, sauf les dimanches, lundis et jours de fêtes.

Les primes ne seront remises que sur présentation et remise des billets gagnants. Les primes non réclamées avant le 1er février 1939 seront considérées comme acquises à l'œuvre.

La liste officielle sera envoyée contre 0 fr. 90 aux personnes qui en feront la demande au siège de la société.

L'assemblée générale annuelle de l'Union paroissiale de Saint-Martin aura lieu le dimanche 18 décembre

Dimanche 18 décembre, à 15 h., dans la grande salle de la Maison des Œuvres, 33, rue du Vieil-Abreuvoir, se tiendra l'assemblée générale annuelle de l'Union paroissiale de Saint-Martin (Fédération nationale catholique).

La réunion sera présidée par Mgr Bégue, doyen de Saint-Martin, entouré du comité directeur de l'Union paroissiale. M. le chanoine Bouchendomme, vicaire général, archidiacre de Roubaix-Tourcoing a bien voulu accepter d'y prendre la parole et on terminera par une comédie de Labiche: « Les deux timides », jouée par le Bon Théâtre amateur de Tourcoing.

Les messieurs de la paroisse sont cordialement invités avec leur famille.

L'assemblée générale extraordinaire du Cercle de l'Industrie a lieu demain lundi

C'est demain lundi 12, à 18 h., que les membres du Cercle de l'Industrie se réuniront en assemblée générale extraordinaire par décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 novembre.

Le président et la commission font appel à tous les adhérents afin qu'ils assistent nombreux à cette assemblée, les questions à l'ordre du jour étant d'une importance capitale pour la nouvelle orientation du Cercle.

Au Comité officiel des fêtes des quartiers Fontenoy, Guinguette, Union, Gare et Notre-Dame

Mardi prochain 13 décembre, à 19 h. 30, chez M. Marcel Demeulenaere, 119, rue de l'Alma, assemblée générale annuelle des commissions et sous-commissions.

A l'ordre du jour: rapport moral par le secrétaire général; rapport financier de l'année écoulée, par le trésorier; derniers règlements de comptes; questions très importantes.

Grâce aux oiseaux... ...les vieillards hospitalisés auront de belles etrennes

Nous avons annoncé qu'un comité était en formation en vue d'organiser une exposition d'oiseaux exotiques et du pays qui se déroulera les samedi 24, dimanche 25 et lundi 26 déc